

Publié le 4 novembre 2016

Qu'est-ce que le Pape est allé faire à Lund ?

- **Il n'existe qu'une seule Église, universelle, par l'attribution d'une grâce particulière.**
- **Les déclarations conjointes permettent de préciser les éléments communs aux doctrines catholique et luthérienne.**
- **Un grand désir d'unité signifié par un dialogue constant avec les dénominations protestantes, et des difficultés : l'eucharistie et l'ordination des femmes**

Dans *Lumen Gentium*, on trouve ces mots à la fin du premier chapitre consacré au «Mystère de l'Église» : «L'unique Église du Christ, dont nous professons dans le symbole l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité, cette Église que notre Sauveur, après sa résurrection, remit à Pierre pour qu'il en soit le pasteur (Jn 21, 17), qu'il lui confia, à lui et aux autres Apôtres, pour la répandre et la diriger (cf. Mt 28, 18, etc.) et dont il a fait pour toujours la «colonne et le fondement de la vérité» (1Tm 3, 15). Cette Église comme société constituée et organisée en ce monde, c'est dans l'Église catholique qu'elle subsiste, gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques qui sont en communion avec lui, bien que des éléments nombreux de sanctification et de vérité se trouvent hors de sa sphère, éléments qui, appartenant proprement par le don de Dieu à l'Église du Christ, portent par eux-mêmes à l'unité catholique¹».

Cet enseignement de Vatican II a fait couler beaucoup d'encre. Il constitue une affirmation sans équivoque de la véritable substance de l'Église catholique et de l'extension de sa mission universelle. Il ne peut y avoir de multiples Églises; il n'y en a qu'une, l'Église universelle fondée par le Christ et dont tous les éléments qu'il a voulu subsistent encore, dans l'Église catholique². Cette Église ne peut en tirer orgueil, elle reconnaît non pas tellement sa fidélité que l'attribution d'une grâce particulière. Elle en tire pour elle une incitation à l'humilité et, pour tous les chrétiens, – ceux qui, étant baptisés, portent le beau nom de chrétiens³ –, la mission voire l'obligation de travailler à ce que ces « éléments nombreux de sanctification et de vérité, éléments qui sont de toute façon un don de Dieu, tendent vers l'unité catholique».

C'est dans ce contexte, le seul, qu'il faut comprendre le voyage du Pape François, pour la commémoration des 500 ans de la Réforme luthérienne. Ce voyage n'est pas une «opération charme», un moment sentimental de tendresse, une simple diversion diplomatique.

Chaque pape a la lourde responsabilité de faire en sorte que les chemins qui mènent vers cette pleine communion à l'unité catholique se redressent, se planifient, s'adoucissent. Le Pape François continue le travail fait par les papes qui l'ont précédé depuis Vatican II : Paul VI, Jean-Paul II,

1 - Vatican II, *Lumen Gentium*, n°8.

2 - Cf. *Unitatis Redintegratio*, n°3.5.

3 - L.G., n°15.

Benoît XVI. Le dialogue œcuménique n'est pas une fantaisie de salon, c'est une obligation pour l'Église catholique, obligation à laquelle elle ne peut se soustraire sans manquer gravement à sa mission. A sa manière, le Pape François l'a dit plusieurs fois lorsqu'il a pris la parole à Lund. La Déclaration conjointe entre Catholiques et Luthériens donnait d'ailleurs le ton : «Tandis que le passé ne peut être changé, le souvenir et la manière de se souvenir peuvent être transformés. Nous prions pour la guérison de nos blessures et des mémoires qui assombrissent notre regard les uns sur les autres».

La rencontre de Lund

Il y avait une raison spéciale, semble-t-il, pour le Pape François, de se rendre à Lund. Les Luthériens qu'il allait rencontrer sont ceux avec lesquels l'Église catholique a mené, dans les années 1990-2000, des discussions doctrinales importantes sur un point capital pour les Luthériens : la justification. Contrairement à ce qu'a dit la grande partie des médias, la Déclaration conjointe signée le 31 octobre 1999⁴ ne règle pas la question controversée de la justification... par les indulgences ! Réunis en Allemagne, à Augsbourg, les représentants des églises catholique et luthérienne, mandatés par les plus hautes autorités de leurs communions respectives, signèrent une Déclaration conjointe sur la question de la justification. Cette Déclaration conjointe ne met pas fin aux différences doctrinales entre catholiques et protestants, même pas sur la question de la justification. Mais on ne peut nier qu'elle constitue un pas important dans le rapprochement des doctrines.

D'une part, elle met en évidence des positions communes que les divergences doctrinales et les débats passionnés avaient obscurcies. Luthériens et catholiques ont réaffirmé leur foi commune en la justification comme œuvre de la grâce de Dieu, grâce qui nous vient de l'action rédemptrice du Christ et de cette seule action. Elle ne peut être le fruit des actes «méritoires» de l'homme. Cette grâce est la réponse donnée à la Foi, à l'adhésion inconditionnelle de l'homme à la promesse divine. Cette foi, l'homme ne la mérite pas, elle est le fruit de la miséricorde du Père.

D'autre part, la Déclaration conjointe tente d'aplanir les grandes difficultés qui viennent des doctrines différentes : d'un côté, celles de l'Église catholique renforcées par l'enseignement du Concile de Trente et martelées par ses anathèmes ; de l'autre, celles des textes de Luther interprétés par les théologiens qui ont suivi sa doctrine. Ces doctrines buttent non seulement sur des mots, mais aussi sur des principes de méthode théologique. Elles concernent les suites de la justification : l'homme justifié est-il toujours pécheur car, rendu juste, il reste soumis à la concupiscence ? La grâce de la justification admet-elle la collaboration de la personne ou lui est-elle donnée – imputée – non sans acceptation, mais sans participation comme être raisonnable et libre ? La justification est-elle identique à la sanctification ? Dispense-t-elle de la satisfaction ? La Déclaration conjointe ne règle pas tous ces problèmes et surtout elle ne tente pas d'imposer un seul langage ecclésial⁵. C'est un de ses mérites, secondaire, mais important. Elle est un chemin vers l'unité dans la Foi. Elle témoigne que l'unité recherchée laisse la place à différents langages qui ont le mérite de souligner

4 - Date où l'on fête l'anniversaire de la Réforme qui commémore l'événement du 31 octobre 1517 où Martin Luther afficha sa protestation sous forme des 95 thèses, à la porte de la chapelle du Château de Wittenberg.

5 - Ceux qui sont intéressés par cette question peuvent lire : Cardinal Avery DULLES, *Justification : la Déclaration conjointe*, dans Képhas, Avril-Juin 2006 (le texte est sur internet).

des différences sans mettre en péril l'essentiel⁶. Tous les Luthériens n'étaient pas à Lund, comme ce n'était pas tous les Luthériens – encore moins tous les protestants – qui avaient signé la Déclaration conjointe. Mais Lund représentait une partie des Luthériens avec lesquels l'Église catholique pouvait continuer un dialogue œcuménique.

L'hospitalité eucharistique

Dans les vingt années post-conciliaires, il y eut, non seulement à Rome mais dans les chrétientés européennes et américaines, un fort mouvement de dialogue œcuménique. Tel, par exemple, en France, le Groupe des Dombes⁷. Il n'est pas le seul. A l'intérieur de ces groupes s'inscrivit une pratique que l'on appela l'hospitalité eucharistique dans laquelle, au sein d'une même réunion où intensément on cherchait la communion de doctrine, on éprouvait vite l'envie spirituelle de communier au même pain et au même vin, c'est-à-dire au même Repas du Seigneur. Ainsi, les protestants participaient à une messe catholique et y communiaient, et les catholiques participaient à la Sainte Cène et y communiaient. Autrement dit, le Seigneur recevait à sa Table ceux qui avaient peiné et travaillé à recevoir sa Parole. Ce n'était pas de l'inter-communion, c'était l'hospitalité du Seigneur. Les Églises, à la fois catholiques et protestantes, s'en émurent. Et chacune à sa manière posèrent des conditions de discipline. Une note doctrinale, émise en 1983 par le comité œcuménique du diocèse de Lyon, montre que la communion eucharistique ne suppose pas uniquement la foi en une présence réelle⁸, mais une connaissance et une acceptation de tout ce qui entoure l'Eucharistie, entre autres le sacerdoce ministériel, la définition du sacrement, et tout le mystère de l'Église.

Le problème est revenu d'actualité à Lund. La Déclaration conjointe dit : «Beaucoup de membres de nos communautés aspirent à recevoir l'Eucharistie à une même table comme expression concrète de la pleine unité. Nous faisons l'expérience de la souffrance de ceux qui partagent leur vie tout entière, mais ne peuvent partager la présence rédemptrice de Dieu à la table eucharistique». Le problème s'est légèrement déplacé. Du désir d'un groupe œcuménique, il est passé au mariage mixte. Interrogé lors d'une conférence de presse, le cardinal Koch, président du Conseil pontifical pour le Dialogue œcuménique, a simplement affirmé que la solution de ce problème ne dépendait pas d'abord de la Curie, mais des Églises nationales. On dit qu'il a botté en touche ! Pas si sûr ! Car les premières interdictions de l'hospitalité eucharistique sont venues de l'épiscopat allemand et elles ont été reprises par le diocèse de Lyon. La raison était fermement la suivante : «Aux catholiques qui estimeraient toujours en conscience pouvoir communier à la Sainte Cène, nous disons donc ce que les évêques allemands ont dit à leurs fidèles sur ce même point : «Le Synode ne peut pas actuellement approuver la participation d'un catholique à la Sainte Cène. Il ne peut être exclu qu'un catholique – suivant sa propre conscience – puisse trouver, dans la situation particulière qui est la

6 - Cf. aussi M. FÉDOU S.J., *Nouvelle Revue Théologique*, 122 (2000) 37-50.

7 - Le Groupe des Dombes (qui a pris le nom du monastère cistercien qui l'a longtemps accueilli) est né de la rencontre, en 1937, de prêtres lyonnais et de pasteurs bernois, notamment l'abbé Paul Couturier, aidé par l'abbé Remillieux, et le pasteur Bäumlín. C'est après la guerre qu'il a pris son essor : ses sessions annuelles en sont venues à réunir une quarantaine de membres venus de France, de Suisse et de Belgique, par moitié catholiques et protestants (réformés et luthériens), librement cooptés et dont la parole n'engage que ceux qui la proposent.

8 - Les mots 'présence réelle' sont fort ambigus. Ils ne désignent pas qu'il y a une vraie présence, mais que le pain et le vin qui sont sur l'autel, les «choses» (*res*) qui sont sur l'autel sont le corps et le sang du Christ.

sienne, des raisons qui lui font apparaître sa participation à la Sainte Cène comme spirituellement nécessaire. Il devrait alors penser qu'une telle participation ne correspond pas au lien entre Eucharistie et communion ecclésiale, particulièrement pour ce qui concerne la compréhension du ministère. S'agissant de la décision qu'il sera amené à prendre, il ne devra pas mettre en péril son appartenance à sa propre Église et sa décision ne devra pas non plus équivaloir à un reniement de sa propre foi et de sa propre Église, pas plus qu'elle ne devra apparaître ainsi aux yeux d'autrui».

On peut comprendre, par ailleurs, que la Fédération Luthérienne Mondiale ait évoqué ce problème. Les positions de Luther concernant le sacrement de l'autel sont assez proches de la théologie catholique. Incapable d'admettre une transsubstantiation, Luther pense à une consubstantiation : il y a, à l'autel, la présence du Christ, tel qu'il était à la Cène. Le pain et le vin n'étant pas transformés, ils sont le signe indicateur que le Seigneur est là ! Cette présence spirituelle du Christ à l'autel deviendra vite la doctrine des Réformateurs. Calvin admet uniquement la présence spirituelle et considère comme un blasphème la théologie catholique de la transsubstantiation. Zwingli n'admet que la commémoration spirituelle du mystère. Tous, cependant, rejettent le sacerdoce ministériel.

La reviviscence du dialogue œcuménique

Ce rappel de l'hospitalité eucharistique avait un air de nostalgie. C'est comme si on évoquait les beaux jours de la vigueur du dialogue œcuménique, où l'on pensait qu'on y était presque ! Aujourd'hui le dialogue semble tirer de la patte. On ne l'a pas mis à l'écart. Mais il suscite moins de passion ! Quel événement l'a fait ralentir ? Peut-être quand, cédant aux pressions, l'Église anglicane a accepté d'ordonner des femmes. Ce qui a provoqué la réaction immédiate de Jean-Paul II, avec l'encyclique *Ordinatio Sacerdotalis*, de mai 1994. Cette encyclique magistérielle engageait les successeurs et montrait que ces ordinations créaient un obstacle insurmontable à la réintégration dans l'unité catholique ! Aujourd'hui, la plupart des communautés ecclésiales protestantes ordonnent des femmes et beaucoup sont à la tête de leur communauté nationale. Lund sur ce point, était un obstacle éloquent.

L'espoir suscité par la rencontre de Lund porte des traces d'ombres et de lumière. Malgré des obstacles profonds, il nous reste un puissant recours : la prière et l'étude qui dessillent les yeux et permettent de retrouver les éléments fondamentaux que le Christ a voulu pour son Église, laquelle est une et sainte.

Aline Lizotte

Retrouvez cet article sur notre [site](#)